

Habilitation électrique BO-HO-H0V personnel non-électricien exécutant recyclage

RIS11 – Risques Spécifiques

01/2025



Formation INTER ou INTRA

DURÉE

1 jour (7h)

PUBLIC

Toute personne ayant à exécuter des travaux d'ordre non-électrique (ex : maçon, peintre, agent de nettoyage, ...) dans des zones où il existe des risques électriques. Les personnes ayant la responsabilité des activités précédentes doivent suivre la formation spéciale « BO-HO, chargé de chantier ». Les personnes chargées d'interventions élémentaires (interventions sur prises électriques, interrupteurs ou appareils d'éclairage, raccordement de cumulus ou radiateurs...) doivent suivre la formation spécifique « BS, chargé d'interventions élémentaires ».

PRÉREQUIS

Les stagiaires doivent obligatoirement comprendre la langue française.
Habilitation antérieure en cours de validité.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

L'apport très concret de connaissances est accompagné de présentations audiovisuelles et de manipulations simples en salle et sur le terrain. Carnet de prescriptions : UTE C18-531 sur commande de l'entreprise.

EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel dont les compétences techniques sont validées par la CARSAT.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation sera délivrée après un test de contrôle des connaissances et des savoir-faire.
Durée de validité : 3 ans

COÛT

Nous consulter pour devis

REFERENCEMENT

Formacode : 24049

CPF : RS1626

LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18-530
- Sensibiliser aux risques électriques et aux installations
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident grave ou d'accident

CONTENU

- Présentation de la procédure d'habilitation selon la nouvelle norme NFC 18-510
- Retours d'expérience des stagiaires
- Dangers de l'électricité. Exemples d'accidents. Analyse des risques
- Domaines de tension et leurs limites
- Zones de l'environnement et leurs limites
- Niveaux d'habilitation et activités concernées
- Equipements de protection individuelle et collective
- Outils électriques portatifs à main
- Conduite à tenir en cas d'incident

Contact : Nathalie BIENFAIT 04 72 89 06 30 – Liliane BILE 04 72 89 06 19- Rose Marie CAMPOY 04 72 89 06 29

Mail : reglementation-inscription@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

www.interfora-ifaip.fr